



La Chambre de commerce et d'industrie des Deux Sèvres attend beaucoup du projet de base arrière du Port de La Rochelle

mardi 15 janvier 2008, par [lpe](#)

Le Président, **Alain Gripon** et ses vices-présidents : **Philippe Dutruc, Philippe Rousselot et Claude Guignard** ont présenté ce lundi à la presse locale les projets de la CCI des Deux-Sèvres pour 2008. **Gérard Lefèvre**, Directeur et les responsables du service communication assistaient également à ce déjeuner au cours duquel les élus ont pu échanger sur le devenir du département et ses perspectives économiques de développement.

Le projet qui mobilise ces élus et permanents est bien évidemment la **candidature des Deux-Sèvres pour la mise en place d'une base arrière du port de La Rochelle**. Inscrite au contrat de plan Etat-

Région  2007-2015, cette plate-forme associant transport par la route et le rail donnerait au département tout entier un essor économique important. Cette base serait composée de 4 zones d'activités ayant la possibilité d'offrir aux entreprises des raccordements ferroviaires (La Crèche, Prahecq, Niort-St Florent, Echiré-St Gelais - Cherveux). De plus, la gare de triage de Niort St Florent permettrait ainsi le report de marchandises. Enfin, l'implantation récente de SECORAIL à St Varent (nord du département) pourrait jouer un rôle dans cette organisation rail-route.

Le dossier de candidature, préparé avec les collectivités locales concernées, sera remis le 28 janvier. Pour en savoir plus sur ce projet et les autres à l'étude sur l'arc Atlantique, lire pages 88 et suivantes du dossier d'étude ci-dessous :



Ont également été évoqués :

- la politique de formation de la chambre consulaire : une session axée sur **l'intelligence économique** doit démarrer en septembre 2008 en collaboration avec [l'ICOMTEC de Poitiers](#), même si Gérard Lefèvre déplore un manque de mobilisation des chambres voisines sur ce projet qui devait à l'origine être mené en commun.

- le **manager de centre-ville** : **Emilie Michaud** qui vient d'être recrutée et qui sera chargée de gérer les relations entre les commerçants, la ville de Niort et la CCI au profit du développement commercial, d'ailleurs comme le soulignait **Philippe Dutruc**, "*l'enjeu pour Niort, c'est de doper son centre-ville, de faire en sorte que des personnes viennent s'y installer, la ville a une réelle carte à jouer face à la flambée de l'immobilier en Charente-Maritime.*"

Enfin, rappelons que les Chambres de commerce et d'industrie sont financées en partie (60%) par une taxe additionnelle à la taxe professionnelle payée par les entreprises. Le taux de cette taxe additionnelle

est voté annuellement en assemblée générale (1,38% actuellement). En clair, une entreprise qui paye 1000 € de taxe professionnelle est redevable de 47 € de taxe additionnelle.

Le **budget de la CCI des Deux-Sèvres** est de l'ordre de **7,5 millions d'euros** pour 100 salariés. Mais comme le remarquait le Président Gripon, c'est une petite CCI qui n'a pas d'aéroport, pas de port à gérer et peu d'infrastructures.

Pour mémoire, comme indiqué dans [l'article d'Alexandre Garcia](#) sur le rapprochement des CCI de Rochefort et Cognac, la future CCI née de cette fusion, aura un budget de l'ordre de 15 millions d'euros.

Cécilia Rochefort